

# La Croix Bressée à Argenteuil



Type d'opération : **acquisition amélioration**  
 Nombre de logements à la livraison : **16**  
 Prix de revient de l'opération : **2,7 M€**  
 Démarrage chantier : **Décembre 2008**  
 Livraison : **Juin 2010**

## Les enjeux

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du Val d'Argent, AB Habitat s'est engagé dans un programme d'acquisitions de plusieurs immeubles appartenant à la ville d'Argenteuil, destinés jusqu'alors au logement de fonction des instituteurs. La réhabilitation de ces immeubles est réalisée en compensation des logements sociaux démolis. Le bâtiment Paul Vaillant Couturier, construit dans les années 60, contigu au groupe scolaire Paul Vaillant Couturier, a fait l'objet d'une restructuration et d'une remise en état des 16 logements existants. Les espaces extérieurs de la résidence ont été réaménagés afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable. Il compte aujourd'hui 4 niveaux (1 rez-de-chaussée + 3 étages), 16 logements dont 1 T2, 14 T3 et 1 T4, 2 cages d'escaliers desservant chacune 8 appartements.

## → Le programme de travaux

Construite dans les années 60, la résidence fait l'objet d'une restructuration totale du bâti et d'une recomposition de ses espaces extérieurs :

- tous les éléments de confort des 16 logements ont été rénovés (installation électrique, salles de bains, cuisines, système de chauffage et eau chaude sanitaire, ventilation, revêtements de sols, portes palières...),
- les logements sont bien isolés, plus économes en énergie,
- les parties communes sont agréables et pratiques,
- l'immeuble est ravalé et isolé par l'extérieur par le bardage,
- les espaces extérieurs sont sécurisés et aménagés (clôtures, local poussettes et local vélos, local d'ordures ménagères adaptés au tri sélectif, accessibles aux locataires depuis la cour de l'immeuble, 1 place de stationnement par logement),
- les jardins sont plantés de gazons, de haies vives et d'arbres.





## Le plan de financement

Le prix de revient prévisionnel de l'opération s'élève à 2,7 millions euros.

Son financement se répartit comme suit :

- Ville d'Argenteuil : 38%
- ANRU : 7,5%
- 1% logement : 3,7%
- Conseil Général : 1,8%
- Prêt Caisse des Dépôts : 49%

## Les entreprises du chantier

- Maître d'oeuvre : SCPA JP DROGOUL et JL WACHTHAUSEN ARCHITECTES DPLG
- Entreprise de désamiantage : SOCIETE ENTIB
- Entreprise Générale : SOCIETE FPB
- Coordonnateur SPS : APAVE
- Bureau de Contrôle : QUALICONSULT
- Société Insertion : ID'EES INTERIM